

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Réunion ordinaire du 28 JANVIER 2025

Nombre de Conseillers : 12

Présents : 9

Quorum atteint (7)

Pouvoirs : 1

Votants : 10

L'an deux mil vingt-cinq le vingt-huit du mois de janvier à 18h45, le Conseil Municipal de la Commune d'Assais-Les-Jumeaux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle de la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Claude LAURANTIN, Maire de la Commune d'Assais-Les-Jumeaux

Date de la convocation : 22 janvier 2025

Etaient présents :

Jean-Claude LAURANTIN, Fabrice DURAND, Jean-Louis RIDOUARD, Christophe POTET, Sabrina LAURENTIN, Annie LAURENTIN, Joël NERBUSSON, Alexandre NIKSARLIAN, Fabrice ADAMO et Sophie RIVALLEAU (arrivée à 19h18)

Excusés :

- ✓ M. Christian PRUNIER a donné procuration à M. Jean-Louis RIDOUARD
- ✓ M. Adrien MILLET

Sabrina LAURENTIN a été nommée secrétaire de séance.

=====

**RESSOURCES HUMAINES**

**Délégué Agent au CNAS**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération en date du 4 décembre 2007 adhérent au Comité National d'Action Sociale (CNAS), association loi 1901 à but non lucratif, qui a pour objet d'améliorer les conditions de vie des personnes de la Fonction Publique Territoriale et de leurs familles,
- Considérant l'obligation réglementaire de nommer un Agent délégué au CAS au sein du personnel,
- Considérant l'arrivée de la nouvelle Secrétaire Générale,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents et représentés

- ▶ De désigner Bérangère D'INCAU, comme nouvelle référente au poste d'Agent délégué au CNAS
- ▶ D'autoriser M. Le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette délibération

Fait à Assais-Les-Jumeaux, le 29 janvier 2025

Et ont signé Le Maire et le Secrétaire

Le Secrétaire de Séance,  
Sabrina LAURENTIN,



Le Maire,  
Jean-Claude LAURANTIN

AR-Préfecture

079-217900166-20250129-7-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 29-01-2025

Publication le 29-01-2025

